

DEVENIR RÉFÉRENT  
DE L'ÉDUCATION CONTRE  
LES EXTRÉMISMES, LES RACISMES,  
L'ANTISÉMITISME ET  
LES DISCRIMINATIONS



MUSÉE D'HISTOIRE  
ET DES SCIENCES  
DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique

Site-mémorial du Camp des Milles  
40, chemin de la Badesse  
13290 Aix-en-Provence (Les Milles)  
04 42 39 17 11



campdesmilles.org

CONTACTS

Sandryne PEZZINI  
07 88 02 35 04

Stéphane VOLLE  
07 48 13 01 98

formation@campdesmilles.org

«LA MÉMOIRE, UN REPÈRE POUR AUJOURD'HUI»



MUSÉE D'HISTOIRE  
ET DES SCIENCES  
DE L'HOMME



DISPOSITIF NATIONAL DU LABEL CITOYEN  
DANS LE CADRE DE LA CHAIRE UNESCO :  
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ,  
SCIENCES DE L'HOMME  
ET CONVERGENCE DES MÉMOIRES

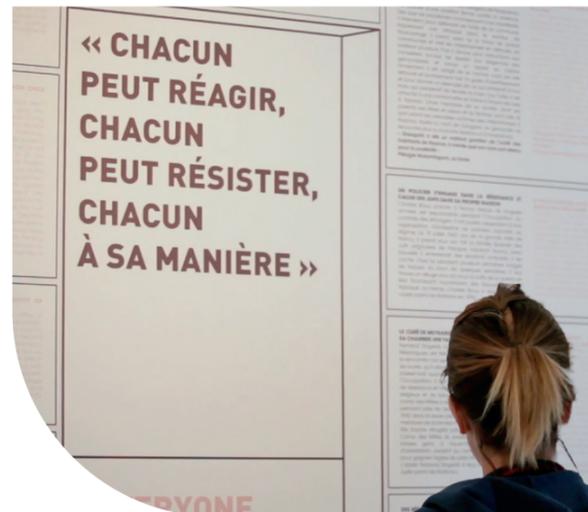


DEVENIR RÉFÉRENT DE L'ÉDUCATION  
CONTRE LES EXTRÉMISMES, LES RACISMES,  
L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS



# LE DISPOSITIF NATIONAL DU LABEL CITOYEN

**LE SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES**  
**MUSÉE D'HISTOIRE ET DES SCIENCES DE L'HOMME** Le camp des Milles, situé entre Aix-en-Provence et Marseille, est aujourd'hui le seul grand camp français d'internement et de déportation (1939-1942) encore intact. A partir de son histoire douloureuse, a été réalisé un travail scientifique pluridisciplinaire novateur et unique s'appuyant sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides. Cela permet ainsi de comprendre comment les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations peuvent mener nos sociétés au pire. Les capacités de chacun pour résister à ces intolérances sont également mises en avant.



## 01 Les enjeux

La progression continue des phénomènes racistes et antisémites, très préoccupante aujourd'hui dans son ampleur comme dans ses formes, conduit à donner un rôle central à l'éducation et à la formation des citoyens pour y résister. En s'appuyant sur le recul de l'histoire et des autres sciences de l'Homme, nous proposons, au travers d'un dispositif national de labellisation, de renforcer la vigilance et la responsabilité des citoyens, notamment des personnels de l'éducation et de la formation, des fonctionnaires, des salariés et des bénévoles d'associations, face aux manifestations discriminantes et à la haine raciste et antisémite. Les participants à la formation se familiariseront avec des clés de compréhension leur permettant d'identifier et de porter des projets de prévention contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations, encadrés par un Brevet citoyen ou un Label.

## 02 Que signifie être référent du dispositif national du Label citoyen ?

Les référents du dispositif sont destinés à devenir, au sein de leurs structures, des acteurs majeurs dans la mise en œuvre de projets de prévention et de lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations. Deux jours de formation au Site-mémorial du Camp des Milles leur permettront de disposer d'un socle scientifique et pédagogique, historique et juridique, d'outils de montage

de projets et d'éléments didactiques qu'ils mobiliseront dans l'élaboration de leurs projets d'actions.

## 03 Qui peut devenir référent du dispositif national du Label citoyen ?

La formation est ouverte à tous les salariés des fonctions publiques et du secteur privé, comme ceux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Justice, de la police ou de la gendarmerie, des collectivités locales, des organismes de l'éducation informelle, ainsi qu'aux salariés et bénévoles d'associations...

## 04 Un dispositif de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, soutenu par la DILCRAH

Le dispositif national du Label citoyen s'inscrit dans le cadre de la Chaire UNESCO «Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires» portée conjointement par la Fondation du Camp des Milles et l'Université d'Aix-Marseille et inaugurée en 2015 par le Président de la République. Il est soutenu financièrement par la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et accompagné par le Défenseur des Droits (DDD).

## 05 Une mobilisation citoyenne individuelle et collective

Le référent formé par la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation peut initier un projet d'action, soit à titre individuel, soit porté par un collectif présenté par une structure, mobilisée sur les enjeux citoyens du dispositif. Une fois réalisé, le projet pourra obtenir le Label citoyen, officiellement décerné chaque année au Site-mémorial par une autorité ministérielle à l'occasion des Rencontres du Label citoyen. Le ou les porteurs du projet labellisé ainsi que l'ensemble des personnes ayant œuvré à sa réalisation se voient alors remettre un Brevet nominatif du Label citoyen.

## 06 Quels sont les avantages d'un projet labellisé ?

Les référents du Label forment un réseau basé sur le partage d'expériences. Ils bénéficient du rayonnement offert par le dispositif, notamment grâce au soutien des partenaires de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation. Pour obtenir le Label citoyen, les projets déposés auprès de la Fondation du Camp des Milles par les candidats doivent suivre un processus d'accompagnement et de sélection.

Ils bénéficient ainsi de l'expertise et des conseils dispensés par les équipes de la Fondation, avant de soumettre leur projet au comité de sélection pour obtenir le Label. La labellisation reconnaît ainsi les qualités d'engagement, de pertinence, d'efficacité et de pédagogie des projets labellisés. Ceux-ci offrent alors l'assurance d'apporter des résultats concrets sur le terrain. Leur candidature aux appels à projets et concours citoyens en lien avec la lutte contre les racismes, l'antisémitisme, les extrémismes identitaires et les discriminations s'en trouve ainsi facilitée. De nombreux prix nationaux ont ainsi été décernés à des projets labellisés au camp des Milles.



## 07 Programme de la formation des référents du dispositif

### Jour 1

- Visite commentée du site-mémorial du camp des milles : avec l'analyse des engrenages pouvant conduire au pire, et des processus permettant d'y résister.
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels.

### Jour 2

- Les discriminations : rappel du cadre légal et illustrations des différentes formes de discriminations, à partir de situations dont le Défenseur des Droits est saisi.
- Présentation du dispositif national du Label citoyen philosophie et architecture du dispositif, rôle du référent dans le processus de labellisation.
- Le projet d'action et sa labellisation : méthodologie de la conduite de projet, typologie des projets d'action et critères d'évaluation, rôle du référent dans la conduite du projet.
- Élaboration et évaluation de pré-projets d'action en matière de lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations : conseil stratégique, appui pédagogique et didactique, ressources, indicateurs et critères.

